



Le droit des parent sur leurs enfants majeur

Par **mimi8_old**, le 12/11/2007 à 00:30

j ai 19 ans et je suis en 2 eme anné d apprentissage mon perre ne veux pas que j aille dormir chez mon copin pendant la semaine meme si cela m arange pour aller au cour le lendemain a t il le droit de faire sa? et quelle sont ces droit sur moi?

merci d avance

Par **papa tango charly_old**, le 12/11/2007 à 11:17

vous êtes majeur(e) ?

vous êtes donc légalement libre de faire ce que vous entendez.
en revanche, comme vous vivez chez votre père, et qu'il subvient à vos besoins...

la liberté a un prix, à vous de voir si vous êtes apte à l'assumer !